DLP [redacted] 0 2 - 6 - 07015576



AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

S.R.P.V. POITOU – CHARENTES

Bulletin technique n° 13 du 10 Mai 2007 (1 page)

Grandes Cultures

COLZA : stade G3 - G4

Pucerons cendrés

Ils ont du mal à imposer leur présence. Le temps ne leur a pas été favorable depuis une semaine ; quelques cas de **parasitisme** par **mycose** sont observables.
Le seuil de 2 colonies au mètre carré n'est atteint dans aucune situation.

Etant donnée ***la pression*** *somme toute modeste dans l'ensemble, on peut espérer une* ***régulation naturelle*** *(mycose, coccinelles etc...).*

Oïdium

Il est **observable** ponctuellement sur **quelques parcelles** en Charente-Maritime, Charente et Deux-Sèvres. Il semble absent en **Vienne**.

Un ***traitement*** *est à envisager à l'apparition des* ***premiers symptômes****.*

POIS : début floraison à gousses plates

Maladies

Un premier traitement a été réalisé contre l'**anthracnose**.
En fonction de votre situation, celui-ci peut être renouvelé ou orienté vers une autre maladie (botrytis, rouille).

Bruches

N'oubliez pas le ***renouvellement*** *de la* ***protection*** *15 jours après le premier traitement, sur* ***pois de semences*** *et* ***pois jaune*** *pour la consommation humaine.*
Sur pois protéagineux, une intervention unique peut être envisagée pleine floraison.

Pucerons

La situation a peu évolué.

Les préconisations et seuils du bulletin n°12 restent valables.

Tordeuses

Les captures se confirment, mais restent peu importantes.

Il est trop tôt pour intervenir.

BLE : stade fin épiaison à floraison

Maladies

En **parcelles témoin**, la progression des symptômes se confirme en **situations favorables** (variétés sensibles ...) :
La **septoriose** est notée sur plus de 80 % des étages foliaires supérieurs avec une intensité élevée sur F3 (40 %) et en progression sur F2 et F1 (respectivement 10 et 2 à 5 %).
La **rouille brune** est aussi davantage présente (fréquence de 20 à 40 % sur F1).

Les interventions contre les maladies foliaires doivent être terminées.
Les préconisations du bulletin précédent restent d'actualité pour la ***fusariose sur épis*** *(dans le sud de la région, le stade début floraison est atteint pour le blé dur).*

Pucerons

Leur présence sur épis reste anecdotique.

Maintenir la surveillance.

MAÏS : stade levée à 7 feuilles

Sésamie

En **Charente-Maritime**, des captures (faibles en général) sont signalées sur la façade atlantique et dans le sud du département.

TOURNESOL : stade levée à 3-4 paires de feuilles

Pucerons

Les observations en **Vienne**, début mai, ont mis en évidence un début de colonisation par un faible nombre d'ailés et d'aptères.
Les relevés du 9 montrent une progression des populations. Les pucerons sont signalés sur 80 à 90 % des plantes. Le nombre moyen de ravageurs par plante est compris entre 10 et 30.
La nuisibilité de ce ravageurs, en général très faible, peut atteindre 3-4 quintaux en cas d'attaque généralisée provoquant les symptômes typiques de crispation du feuillage. Les seuils d'intervention habituellement retenus sont :

- **30 à 50** par plante jusqu'au **stade 5 paires de feuilles** ;
- **50 à 100** au delà de ce stade jusqu'au **stade bouton étoilé**.

L'activité des auxiliaires et la vitesse de croissance de la culture sont aussi à prendre en compte.
La présence de symptômes de crispation sur **plus de 10 % de plantes** constitue aussi un seuil d'alerte.

Maintenir la surveillance de l'évolution des infestations. Celle-ci peut être très différente selon les parcelles.



COLZA

Pucerons cendrés :
Pas d'évolution, maintenir la surveillance

Oïdium :
Présence ponctuelle dans le sud de la région

BLE

Maladies :
Septoriose et rouille brune, en progression en absence de protection

Pucerons :
Pas d'évolution sur épis
A surveiller

TOURNESOL

Pucerons :
Présence irrégulière
A surveiller

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
13 Route de la forêt
86580 BIARD
Tél : 05 49 62 98 25
Fax : 05 49 62 98 26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet : www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr
Publication périodique
C.P.P.A.P. n°1664-AD
ISSN n°0294-4693

T 60

D3 40 J0 40830